

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 43

Artikel: Le romanche
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Grenchen, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les NOUVEAUX ABONNÉS de Suisse, pour l'année 1901 (abonnement d'un an), recevront gratuitement les numéros du IV^{me} trimestre 1900.

Bourquin.

Bourquin, le fameux herboriste de Lausanne, n'est plus. On l'a enterré mardi. Trois cents personnes à peine lui ont rendu les derniers devoirs. Que le monde est ingrat! Si la moitié seulement de ceux qu'il a traités et qui l'appelaient leur providence avaient eu quelque vergogne, ce n'est pas trois cents, mais des centaines de mille participants qu'aurait compté le cortège funèbre.

En a-t-il débité des tisanes, ce bon Bourquin! Songez qu'il pratiquait depuis plus de trente ans, qu'il recevait en moyenne cent visiteurs par jour et que la plupart consultaient non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour des parents, des amis, des connaissances, des voisins. Il a vu défiler dans son cabinet à peu près toute la population du canton de Vaud, une bonne partie du reste de celle de la Suisse romande et des départements français limitrophes, sans compter nombre de clients venus de plus loin. Des lords authentiques, des comtes et des barons de France et d'Allemagne, des commandeurs italiens, des ducs apparentés à la famille du tzar n'ont pas dédaigné avoir recours à ses soins.

S'il l'avait voulu, Bourquin serait mort dix fois millionnaire. Mais il ne l'a pas voulu.

Fils d'un agriculteur de la Montagne de Diesse, dans le Jura bernois, il s'était senti de bonne heure du goût pour les sciences naturelles et pour la médecine. Son rêve eût été de faire des études universitaires. Malheureusement, ses parents ne le comprirent pas et combattirent ses penchants. Ils avaient un assez joli domaine; il leur semblait plus sage de faire de leur enfant un bon paysan, qui le cultiverait après eux et qui l'arrondirait. Leur espoir fut déçu. Sitôt en âge de se tirer d'affaire, le jeune Bourquin entra au service de l'ancienne compagnie de la Suisse-Occidentale et fut successivement contrôleur et chef de train.

Tout en roulant sur les voies ferrées, Bourquin étudiait les simples, composait ses premières tisanes et les administrait à des camarades, sans vouloir accepter la moindre rémunération. Ses essais furent couronnés de succès et en quelques mois, le chef de train-herboriste devint célèbre sur tout le réseau de la Suisse-Occidentale. Cédant aux conseils de ses amis et de ses premiers obligés, Bourquin abandonna alors les chemins de fer et s'établit à Prilly, puis à Lausanne.

Il ne tarda pas à être débordé par la besogne, si bien qu'il dut confier à des tiers la cueillette des plantes médicinales. On les lui envoyait, par ballots, des Ormonts, du canton de Berne, du Jura et d'Allemagne. Chez lui, il hâchait menu tous ces herbages, dont il emplissait de grands sacs; puis, dans le secret de

son laboratoire, il faisait ses célèbres mélanges destinés à purifier le sang, à le rafraîchir, à le fortifier, à stimuler la circulation ou à la régler. Car, pour Bourquin, toutes les maladies étaient dues à l'état du sang. Et il n'avait pas besoin de voir le patient pour dire son mal; il lui suffisait de tenir durant une seconde, devant le jour, le flacon rempli de « l'eau » du malade:

« Celui-là, disait-il, est assez mal fichu, il a le foie fendu par le milieu, mais voilà une tisane qui va le lui recoller en six semaines.... Cet autre est f...., il n'y a rien à faire.... Cette troisième a une ophtalmie, c'est la crasse du sang qui lui a sauté aux yeux; faites-lui prendre de cette tisane pendant quinze jours et elle sera hors d'affaire... Quant au quatrième, il n'est pas plus souffrant que son flacon, dites-lui que mes tisanes ne sont pas pour les bien-portants. »

Ce vendeur de tisanes recevait plus de lettres en un jour que les chancelleries de vingt-deux cantons et la Confédération n'en envoient en un mois. La corbeille aux vieux papiers ne pouvait les contenir tous; aussi pendant bien des années les jeta-t-il dans une baignoire hors d'usage.

Pour être retenu le moins longtemps possible par ses clients, Bourquin n'avait aucun siège dans son cabinet, à part la chaise qu'il occupait. Etant ainsi obligés de demeurer debout, les patients ne prolongeaient pas la séance. Cependant, comme, sous son écorce un peu rude, l'herboriste lausannois avait bon cœur, il cédait toujours son siège à ceux qui étaient trop affaiblis pour se tenir sur leurs jambes.

Bourquin a toujours soigné gratuitement les employés de chemins de fer, ses anciens camarades, auxquels il resta étroitement attaché toute sa vie. Il n'acceptait pas un centime non plus des tambours, car il avait été tambour-major, et, au service déjà, il remettait journalièrement une petite somme à son caporal pour régaler ses hommes: « J'entends qu'ils ne manquent de rien », lui disait-il; et, chaque matin, il demandait à ses tambours: « Le caporal a-t-il bien exécuté mes ordres? » Inutile de dire que la réponse était toujours affirmative. « Excellent caporal! reprenait alors le tambour-major, attrapera bientôt les galons de sergent. »

Quant aux indigents, aucun de ceux qui se sont adressés à Bourquin ne l'a quitté les mains vides. Seulement, le généreux herboriste n'aimait pas qu'on lui demandât la charité; il donnait chaque fois, sans doute, mais avec moins d'élan que lorsqu'il se trouvait en présence de la misère muette, en face de malheureux n'osant pas dévoiler leur pauvreté. Ceux-là, en rentrant chez eux, trouvaient dans leur cornet de tisane une pièce d'or ou un billet de banque, et, s'il n'habitait pas trop loin de leur bienfaiteur, il leur arrivait de recevoir un panier de victuailles, des vins fins, discrètement envoyés par la même main, « afin que la tisane fit plus d'effet ».

Dans ces conditions, on comprend que la

maison de Bourquin ne désemplît jamais. Il avait à peine le temps de prendre ses repas. Parfois, il ne pouvait dîner qu'à quatre heures de l'après-midi. Aussi éprouvait-il impérieusement le besoin de s'arracher de temps en temps à ses clients et à ses tisanes. Si, en ce moment-là, quelque ami se présentait, vite il l'entraînait à sa cave, dont il refermait la porte à double tour, et alors, pendant des heures, sa nature joviale et son esprit gaulois se donnaient libre carrière. — « Et tes malades, lui disait son ami, tu les oublies, ils vont filer? » — « Laissons-les filer, répondait-il, ils reviendront bien! »

En effet, ils lui revenaient toujours.

Jusqu'à ses dernières années, Bourquin fréquentait assidûment les tirs. Il était membre de la Société vaudoise des carabiniers. A plus d'une reprise, il remporta de beaux prix. Ces jours-là, il offrait un dîner dans quelque bon restaurant à tous les amis qu'il rencontrait. Souvent même, il les priait de commander eux-mêmes le repas de fête sans rien oublier, mais lui-même n'apparaissait la plupart du temps que pour régler la note du restaurateur; invité et invitant de tous les côtés, il eût dû se fendre en cent pour trinquer à la fois avec tous ses amis.

Encore un détail: Bourquin ne prenait pas de liqueurs; il détestait les apéritifs, vermouth, bitter, absinthe. Bien des fois, on l'a vu, dans les cafés, aller à une table où des consommateurs étaient accoudés autour d'une chopine d'eau-de-vie et leur dire: « Mes amis, laissez-moi ce *kralz* qui vous brûle le sang et faites-moi le plaisir d'accepter quelques bouteilles de bon vin vaudois. » Souvent même, sans leur demander leur consentement, il enlevait leurs petits verres aux buveurs d'eau-de-vie et les remplaçait lui-même par du vin.

Bourquin serait devenu aussi riche qu'un Rotschild s'il avait serré les cordons de sa bourse; mais il ne tenait pas à thésauriser; il avait les pingres en horreur.

On peut dire de lui que si ses tisanes étaient bonnes, il valait encore mieux qu'elles.

V. F.

Le romanche.

Morges, le 22 octobre 1900.

La question de l'origine de la langue *romanche*, parlée dans diverses localités du canton des Grisons, a surgi par hasard, l'autre soir, dans la conversation d'une réunion d'amis, dont je faisais partie. Personne n'a pu nous donner, à ce sujet, des renseignements un peu clairs. Auriez-vous peut-être l'amabilité de me dire, par l'organe de votre journal, dont je suis un fidèle abonné, ce que vous savez à ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments distingués.

C. R.

Nous regrettons de ne pouvoir satisfaire que d'une manière bien imparfaite au désir exprimé ci-dessus. Voici tout ce que nous trouvons dans nos notes sur l'origine du *romanche*:

Le *romanche* et le *ladin* sont deux dialectes d'une même langue d'origine latine, remarquable par sa haute antiquité. Cette langue est un reste de l'ancien toscan, et l'on trouve dans les Grisons plusieurs des noms du Latium et de l'Etrurie.

Ces deux dialectes, qui ont un grand rapport avec l'italien et les patois de la Suisse romande, sont des idiomes particuliers aux Grisons, où ils sont parlés par une grande partie de la population.

Le *romanche* et le *ladin* doivent à la Réformation leur alphabet et ne possèdent qu'un petit nombre de livres. Le *romanche* est répandu dans les vallées du Rhin; le *ladin* est la seule langue de l'Engadine et de la vallée de Munster.

Nous croyons cependant que ces deux dialectes tendent peu à peu à disparaître, et il faut tenir compte que les lignes ci-dessus datent de 30 à 35 ans.

Ajoutons qu'en 1863, une réunion des représentants de toutes les vallées et les localités qui parlent la langue *romanche* eut lieu à Coire. Tous s'entretenaient dans cette occasion, en se servant des idiomes divers en usage dans leurs foyers, de la langue primitive de la Rhétie, et ils s'entendirent, à ce qu'il paraît, beaucoup mieux qu'on ne l'aurait supposé d'après les variations qui distinguent ces patois montagnards.

Le but de cette assemblée était précisément de créer une Société qui cherchât à remener, le plus possible, à leur similitude d'origine ces langages différents, et à leur fixer une orthographe, une grammaire et un dictionnaire communs.

Nous ne savons ce qui est advenu, dès lors, dans ce domaine. L. M.

La direction des chemins de fer, au ministère français des travaux publics, a donné, dans son exposition du Champ-de-Mars, une série de cartes et autres documents, qui mettent singulièrement en relief les progrès réalisés en France, en matière de transport, depuis la fin du xvi^e siècle. Prenons, par exemple, le voyage de Paris à Lyon, celui que l'on considérerait comme le plus rapide. Il fallait en ce temps-là, pour franchir la distance (101 lieues), cinq bonnes journées. Le voyage de Paris à Calais exigeait, en 1692, sept jours; en 1786, trois jours; en 1814, 40 heures; en 1834, 28 heures. Aujourd'hui, il faut 3 heures 15 minutes.

(Annales polit. et littéraires.)

La Treille du Roi.

Le *Petit Jardin* nous apprend que le 29 septembre dernier, on a vendu le raisin de la Treille du Roi, à Fontainebleau. Cette année, 147 lots, au lieu de 54 en 1899, ont été mis aux enchères. Amateurs et marchands se sont disputés les fameux raisins. La vente des 30,350 grappes, pesant ensemble 3,600 kilogrammes, a produit 3,605 francs. Le prix moyen du kilo était donc de 1 franc. On a adjugé — fait unique jusqu'à ce jour — un lot de soixante-dix kilogrammes pour le prix de 160 francs. Quelque temps avant la vente, le congrès de Viticulture, après avoir visité le vignoble de Thomery, avait examiné la treille légendaire et avait été émerveillé de la masse et de la beauté des raisins qu'elle portait.

Cette treille historique appartient à la variété de vigne qui produit le raisin connu dans le monde entier sous le nom de *chasselas*, vigne qui présente des sarments robustes, allongés, des grappes assez grosses, largement pédonculées; des grains ronds d'un vert pâle, qui prennent une teinte ambrée ou dorée sur le côté exposé au soleil; une peau très fine re-

couvrant une chair croquante, sucrée, fondante, d'une saveur exquise. Cependant, le vin qu'on en retire est de médiocre qualité; il est faible et ne se conserve pas.

Mais, comme raisin de table, le *chasselas* est placé en première ligne. Aussi le cultive-t-on de préférence dans tous les jardins, en berceaux, en tonnelles, en treilles ou en palissades. Il mûrit au commencement de l'automne et se conserve jusqu'au mois de mai suivant.

De toutes les variétés du *chasselas*, la plus célèbre est le *chasselas de Fontainebleau*, ou mieux, de *Thomery*, car c'est surtout dans cette dernière localité qu'on le cultive. Il se distingue aisément des autres variétés par ses grappes grandes, mais peu serrées, à gros grains, d'un jaune verdâtre ou doré.

Les maisons de Thomery et les murs qui sillonnent les coteaux des environs sont couverts de treilles qui fournissent tous les ans des quantités considérables de *chasselas*. Paris en consomme tous les ans 200,000 kilos.

Il n'y a pas encore deux siècles que cette culture a pris naissance. Elle doit son origine à la fameuse treille royale qui se trouve dans le parc de Fontainebleau, et qui produit à elle seule, dans les bonnes années, plus de 3,000 kilogrammes de raisins. Cette treille fut plantée sous le règne de Henri IV, ou tout au moins sous celui de Louis XIII; mais ce fut seulement vers l'année 1730 qu'un cultivateur de Thomery lui emprunta des sarments pour créer un espalier. Il eut, comme nous venons de le voir, de nombreux imitateurs; néanmoins, on ne cultiva le *chasselas* sur une grande échelle, à Thomery, qu'à partir de la fin du siècle dernier.

Cruelle vengeance.

Nous qui ne sommes pas du temps où les chemins de fer étaient encore dans les brouillards du Rhône, nous ne l'avons pas connu, Benjamin Corbaz, le libraire de la Cité.

Tout au plus, connaissons-nous — et de nom seulement — sa *Bibliothèque populaire*, série de petits volumes, publiés sous le modeste pseudonyme de *Maître Pierre*, et qui n'avaient d'autre prétention que d'initier notre jeunesse aux premiers éléments des sciences et des arts, au développement du commerce et de l'industrie.

C'était un homme comme on n'en voit plus beaucoup aujourd'hui. Chaque année, alors que les ans pesaient déjà lourdement sur ses épaules, le vieux libraire, besace au dos, s'en allait à pied, à Paris, faire ses achats.

Et ce n'était pas seulement des livres qu'il rapportait de la grand-ville. Très observateur, il revenait avec foule d'idées nouvelles, dont il s'efforçait de faire bénéficier ses concitoyens.

Notre pays et Lausanne tout particulièrement lui doivent bien un souvenir reconnaissant.

Et quel charmant causeur que *Maître Pierre*; il en avait toujours « une » à conter.

Connaissez-vous celle de la cloche? — Non! — Eh bien, la voici.

La cloche de l'église d'un village de nos environs était gravement fêlée. Elle rendait un son lamentable et menaçait à chaque instant de se disjoindre tout à fait.

Après une longue discussion, la municipalité décida d'aviser. Elle se rendit en corps chez le *magnin* — celui qui met les fers au groin des porcs — et lui confia le soin de réparer la cloche du village.

Bien que ce ne fut pas précisément « de sa compétence », le *magnin* accepta. Il mit des fers à la cloche.

Quinze jours plus tard, la cloche avait réintégré son domicile aérien et tintait joyeusement.

Tout le monde était content, et le *magnin*, très fier de son travail, s'en alla porter sa note au syndic.

Pour couvrir cette dépense, la municipalité décida qu'une collecte serait faite dans le village.

Pourquoi les habitants du bas du village refusèrent-ils de participer à la dépense commune? On l'ignore encore.

Cette attitude antipatriotique ne pouvait rester impunie. Mais, quelle punition lui infliger?

« Savez-vous, dit un municipal à ses collègues, ce qu'il nous faut faire? »

— Et quoi? s'écrièrent en chœur les municipaux.

— Il nous faut tout simplement faire poser un grillage au clocher, du côté des renitents.

— Oui, c'est ça, ajouta le secrétaire, un treillis très serré.

Ainsi dit, ainsi fait. Le grillage fut posé.

Le dimanche suivant, quand la cloche sonna le sermon, ceux du haut du village, riant sous cape, se glissaient à l'oreille: « C'est bien fait, ceux d'en bas ne l'entendent pas! »

On ne dit pas, si, dès lors, ceux du bas manquèrent au sermon.

Belle action d'un enfant.

Un jour très froid du rigoureux hiver de 186... une pauvre femme, épuisée par une longue maladie et les privations, était étendue sur le misérable grabat d'une pauvre mansarde de la rue Saint-Honoré, à Paris. Son fils, un petit garçon de neuf ans, avec de grands yeux bleus et une profusion de belles boucles blondes, pleurait à ses côtés. Elle venait de lui apprendre que, n'ayant pu travailler depuis quinze jours, leurs ressources étaient épuisées et qu'elle ne possédait même plus un morceau de pain à lui donner. Le courageux petit garçon ne pleurait pas de cette privation; non, il pleurait de voir sa pauvre mère dans cette triste situation et il mettait son jeune esprit à la torture, cherchant les moyens à prendre pour empêcher sa mère et lui de mourir de faim.

« Je pourrais faire des commissions pour les magasins, » conclut-il à la fin. Il embrassa sa mère mourante qui le bénit et, en hâte, il descendit dans la rue. Il surveilla avec attention chaque occasion paraissant s'offrir de faire une course. Hélas! personne n'accepta ses services. « Vous êtes trop jeune pour que l'on vous confie des objets de valeur, » objecta l'un. « Ce paquet est trop lourd pour vous, » répliqua un autre. « Nous ne vous connaissons pas, attendez que nous ayons pris des renseignements sur votre compte, » fut la réponse d'une troisième personne. La soirée s'avancait et le pauvre enfant croyait déjà devoir revenir à la maison les mains vides. Il était bien découragé, quand un passant s'arrêta court devant lui en s'écriant: « Quelle profusion de belles boucles blondes, veux-tu me les vendre, mon enfant? »

« Vendre mes cheveux, monsieur? s'exclama Léon tout étonné! Combien me les paieriez-vous? »

« Vingt francs comptant! »

« Vingt francs! de quoi sauver ma mère chérie! » pensa le petit garçon, et, avec empressement, il accepta l'offre proposée. Volontiers il aurait donné sa vie pour soulager sa pauvre mère. Quelques instants plus tard notre petit héros était installé sur un haut tabouret dans le salon de l'un des premiers coiffeurs de Paris. Chaque boucle à son tour fut sacrifiée; quand vint le tour de la dernière qui, comme une gerbe de blé mûr, allait tomber sous la faucille du moissonneur, le célèbre docteur Récamier ouvrit la porte de l'intérieur de l'appartement. Il venait de faire une visite professionnelle à la fille malade du coiffeur et il devait passer par le salon pour rentrer dans la rue. En traversant la chambre, il observa l'acte du coiffeur et s'écria avec impétuosité: « A quoi songez-vous donc de couper ainsi les cheveux de cet enfant? Vous pourriez lui occasionner un refroidissement mortel! »

« Oh! non, monsieur! » interposa Léon, et, tout bas, il ajouta: « Maman sera si heureuse! J'obtiendrai de l'argent, ce qui la rendra mieux, elle aura un médecin et elle sera de nouveau bien portante! »

Ces paroles émurent le docteur Récamier; il